

Bruxelles, le 11 février 2025
(OR. en)

16703/24

Dossier interinstitutionnel:
2024/0267 (NLE)

RECH 541
COASI 203

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL concernant la conclusion de l'accord entre l'Union européenne, d'une part, et la République de Corée, d'autre part, relatif à la participation de la République de Corée aux programmes de l'Union

DÉCISION (UE) 2025/... DU CONSEIL

du ...

**concernant la conclusion de l'accord entre l'Union européenne, d'une part,
et la République de Corée, d'autre part,
relatif à la participation de la République de Corée
aux programmes de l'Union**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment ses articles 186 et 212, en liaison avec l'article 218, paragraphe 6, deuxième alinéa, point a),

vu la proposition de la Commission européenne,

vu l'approbation du Parlement européen¹,

¹ Approbation du ... (non encore parue au Journal officiel).

considérant ce qui suit:

- (1) Conformément à la décision (UE) .../... du Conseil²⁺, l'accord entre l'Union européenne, d'une part, et la République de Corée, d'autre part, relatif à la participation de la République de Corée aux programmes de l'Union (ci-après dénommé "accord") a été signé le ...⁺⁺, sous réserve de sa conclusion à une date ultérieure.
- (2) Le programme-cadre de l'Union pour la recherche et l'innovation "Horizon Europe" (2021-2027) a été établi par le règlement (UE) 2021/695 du Parlement européen et du Conseil³. Conformément au mandat du Conseil, le protocole sur l'association de la République de Corée au programme-cadre pour la recherche et l'innovation "Horizon Europe" (2021-2027) a été négocié parallèlement à l'accord et, en vertu de l'article 17, paragraphe 9, de l'accord, il fait partie intégrante de celui-ci.

² Décision (UE) .../... du Conseil concernant la signature, au nom de l'Union, et l'application provisoire de l'accord entre l'Union européenne, d'une part, et la République de Corée, d'autre part, relatif à la participation de la République de Corée aux programmes de l'Union (JO L ..., p. ..., ELI: ...).

⁺ JO: prière d'insérer dans le texte le numéro de la décision figurant dans le document ST 16702/24 et de compléter la note de bas de page correspondante.

⁺⁺ JO : prière d'insérer la date de signature de l'accord figurant dans le document ST 16701/24.

³ Règlement (UE) 2021/695 du Parlement européen et du Conseil du 28 avril 2021 portant établissement du programme-cadre pour la recherche et l'innovation "Horizon Europe" et définissant ses règles de participation et de diffusion, et abrogeant les règlements (UE) n° 1290/2013 et (UE) n° 1291/2013 (JO L 170 du 12.5.2021, p. 1, ELI: <http://data.europa.eu/eli/reg/2021/695/oj>).

(3) Il y a lieu d'approuver l'accord au nom de l'Union,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

L'accord entre l'Union européenne, d'une part, et la République de Corée, d'autre part, relatif à la participation de la République de Corée aux programmes de l'Union est approuvé au nom de l'Union.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption⁴.

Fait à ..., le

Par le Conseil

Le président/La présidente

⁴ La date d'entrée en vigueur de l'accord sera publiée au *Journal officiel de l'Union européenne* par les soins du secrétariat général du Conseil.